Entretien avec Thierry Morlet

Président de la SELF de septembre 2009 à septembre 2012

Comment s'est développée la SELF ? Quels fondateurs ? Quels points clé ? Quelles dates importantes ? Quels courants de pensées ? Quelles institutions importantes ? Quels acteurs incontournables ?

L'histoire de l'ergonomie et associée à elle, celle de la SELF, est intimement liée avec l'histoire du travail et des conflits sociaux, qui est à la fois le contexte, l'origine et l'objet de l'ergonomie.

Trois principaux phénomènes vont converger dans le début des années 60 pour aboutir à la création de la SELF en 1963 :

- Le fait de situer l'Homme au centre du travail et donc de la conception des moyens de travail.
- Le rôle de personnalités universitaires, dont nombreux sont animés de valeurs humanistes qui se sont traduites par des engagements pendant la guerre.
- Le soutien de structures administratives et politiques, les unes nationales, d'autres européennes (la CECA) qui rejoignent l'idée que la production, la sécurité doivent être conçues à partir des travailleurs, de leur fonctionnement, de leur activité au travail et non l'inverse.

Suite à des contacts avec l'Ergonomic research Society anglaise, créée en 1949 par Murrel, et à des rencontres dans le cadre de diverses manifestations scientifiques internationales sur le travail, huit universitaires de France, de Belgique et de Suisse et un haut cadre du ministère du Travail français décident de créer en 1963 la SELF pour promouvoir l'ergonomie dans les pays de langue française. Le premier congrès de la SELF a lieu cette même année à Strasbourg. Ces membres fondateurs sont : Simon BOUISSET, Georges COPEE, Jean-Marie FAVERGE, Jean-Jacques GILLON, Etienne GRANDJEAN, Jacques LEPLAT, Bernard METZ, Jean SCHERRER, Alain WISNER.

L'enfance de l'ergonomie francophone couvre la période 1963-1970. Elle se caractérise par une construction progressive de sa spécificité par rapport à l'ergonomie Anglo-saxonne, à savoir une ergonomie centrée sur l'analyse de l'activité, étudiée en situation réelle de travail. Pendant ces années l'industrie s'organise de façon taylorienne, les rapports syndicats-direction sont tendus et conflictuels, l'entreprise s'ouvre difficilement aux recherches sur le travail. L'enseignement s'organise au CNAM sous la direction d'Alain WISNER qui aboutit en 1970 à la création d'un diplôme d'ergonomiste de niveau ingénieur.

Il s'ensuit une période de développement (1970 - 1980 - 1990). Au début des années 1970 la contestation de l'organisation taylorienne et fordienne du travail est de plus en plus forte, se traduisant par des grèves. Wisner, à la demande des pouvoirs publics, va remettre un rapport sur l'extension du travail posté qui sera contesté par le patronat. Les grandes centrales syndicales prennent de plus en plus en compte les questions de conditions de travail dans leur politique. L'état tente d'y répondre par des dispositions législatives et par la création de l'ANACT.

Au début des années 1980, la crise de travail fait place à une crise de l'emploi et les conditions de travail deviennent moins prioritaires. C'est au cours de deux décennies suivantes que vont se mettrent en place divers types de formation :

- Les formations qualifiantes des professionnels se développent : elles comportent en général une partie de pratique d'intervention et d'analyse ergonomique du travail. Une telle formation sera l'un des critères retenus pour l'obtention du titre d'ergonome européen.
- Des formations courtes sont organisées par des entreprises pour leur personnel (délégués CHSCT).

- La formation à la recherche s'officialise par la création d'un doctorat en ergonomie, qui s'ouvre à des étudiants étrangers. Deux premières thèses sont soutenues à la fin des années 1970.
Le métier d'ergonome en entreprise et de consultant se développe, différents acteurs dans les entreprises sont sensibilisés à l'ergonomie. La recherche évolue, quitte peu à peu le laboratoire pour se confronter majoritaire au terrain. L'ergonomie commence à se spécialiser par secteur productif (hospitalière, agricole, scolaire, tertiaire…) et l'intervention ergonomique s'élargie à l'ergonomie de la conception.
Dans les années 90, l'ergonomie apparaît clairement comme une discipline d'action au même titre que l'ingénierie et que son but est bien la transformation de la situation de travail.
Les principes de l'analyse du travail ont mené progressivement vers l'analyse de plus en plus fine des activités.
Parallèlement l'utilisation généralisée des ordinateurs et des interfaces informatisées va ouvrir dans les années 1980 un nouveau courant de l'ergonomie : l'ergonomie cognitive.
Les années 1980-90 voient le développement d'une ergonomie qui ne se satisfait plus de poser des diagnostics et des recommandations, mais proposent des solutions dont la mise en oeuvre est accompagnée.
Jusqu'en 1990 ; le CNAM principal vecteur de professionnalisation des ergonomes. Dans les années 80-90 développement de la formation (Orsay, Paris 5, Bordeaux, Lyon, Paris 1, Paris 8…). A ce jour une quinzaine de formation reconnues par la profession.
L'ergonomie des années 90 est marquée par la diffusion de résultats positifs autour des maladies professionnelles, des problèmes liés au stress au travail et aux 35h, à l'aménagement de locaux et à la construction.
1994 – Création d'ARTEE. La certification européenne voit le jour sous l'impulsion des sociétés européennes et avec la reconnaissance de l'IEA.
C'est également en 1994 que les évolutions de la législation du travail, oblige l'entreprise à porter une attention particulière quant à la mise en place de postes de travail ergonomiques.
1998 – Création du CICF SNCE.
2004 – Création du CE2 (collège des enseignants chercheurs en ergonomie).
2008 – Adhésion à FEES qui avait été créée en 2004.
Début du XXIème siècle, l'émergence des pays lowcost, la délocalisation des activités industrielles, les effets des crises économiques ont poussé les ergonomes à s'intéresser de plus près aux autres composantes de la vie économique et aux problématiques qu'elles engendrent (TMS, RPS…).
En conséquence les interventions ergonomiques vont s'intéresser à la globalité des situations de travail en intégrant les conséquences du travail sur la santé et l'efficacité globale de l'entreprise. Les ergonomes se voient de plus en plus impliqués dans le suivi et la réalisation des solutions préconisées. L'ergonomie s'ouvre à des champs tels que l'ergonomie du produit, l'ergonomie design, l'architecture.
Par rapport à la composition d'origine de l'ergonomie, l'ouverture interdisciplinaire s'est à la fois réduite et élargie, le noyau s'est déplacé. Il existe actuellement peu de professionnels ayant une formation initiale d'ingénieur ou de physiologistes. Par contre nombreux sont ceux qui viennent de la psychologie mais aussi de nouveaux horizons très divers (prévention, hygiène et sécurité, sciences biologiques, statistiques, sociologie, sciences de la gestion, syndicalisme…). Et, dans leur pratique, en général, les ergonomes sont impliqués dans des projets collectifs (recherches, manifestations scientifiques, publications), réalisés en collaboration avec des représentants de disciplines et de professions variées (épidémiologie, linguistique, sociologie, relations industrielles, économie, statistique, psychopathologie, informatique, médecine, architecture, design…) et, dans l'entreprise, avec les divers «acteurs» intéressés, y compris les salarié(e)s et leurs représentants. Les ergonomes travaillent, la plupart du temps, en inter-professionnalité, sinon en interdisciplinarité, et leur pratique est, en général, «participative».

Les frontières ne sont pas fixées et sont continuellement en transformation, selon les évolutions du travail (donc des «problèmes» et de la «demande» sociale), et l'évolution des disciplines, ergonomie et autres. Evolutions qui ne se font pas sans débats, conflits parfois, mais qui se font.

Quels rôles, missions, fonctions pour la SELF ?

L'association dite "Société d'Ergonomie de Langue Française" fondée en 1963, a pour but de promouvoir la recherche, la pratique et l'enseignement de l'Ergonomie, dans la perspective d'une meilleure adaptation des moyens et des milieux de travail et de vie aux personnes et dans l'objectif, d'une part, d'assurer la santé, le bien-être, la sécurité et le développement des personnes, d'autre part, la qualité, la fiabilité et l'efficacité de leur activité.

Les rôles principaux de l'association sont : d'inciter et de faciliter les échanges entre les différentes formes de pratique ergonomique (recherche, intervention, formation) ; de représenter et de défendre l'ergonomie auprès des instances nationales et internationales.
Les moyens d'action de l'association sont en particulier :

- l'organisation de manifestations scientifiques et professionnelles, de même que, le cas échéant, l'appui à l'organisation de telles activités par d'autres organismes (collaboration avec l'IMdR, Préventica),
- la diffusion de travaux et d'informations utiles au développement de l'ergonomie, via des revues comme @ctivités, le travail humain, ergonomics abstracts
- la mise en place d'initiatives spécifiques

Au niveau national, la SELF est en relation avec les associations professionnelles, régionales et thématiques, le CE2 pour les aspects formations, et son activité se développe au sein de deux commissions (Histoire, PRP). Une commission travaille actuellement sur les 50 ans de la SELF qui seront organisés en 2013 à Strasbourg.
Au niveau international, des relations sont couramment établies avec l'IEA, FEES (via ARTEE), le CREE et des commissions (réseau sud-nord-nord, commission nord-afrique, commission Ergonomie en Afrique sub-saharienne) travaillent au développement de l'ergonomie dans les pays francophones en voie de développement industriel.